

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 15 juin 2023

### **French Tech 2030 : 7 lauréats en Nouvelle Aquitaine**

Hier au salon Vivatech, le **Gouvernement a annoncé les lauréats de la première vague du nouveau dispositif d'accompagnement French Tech 2030**. Au total en France, ce sont 125 start-up qui ont été sélectionnés par le comité de sélection national présidé par Bruno BONNELL, Secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030 et composé de représentants de la Direction Générale des Entreprises, la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation, de l'Agence d'Innovation Défense et du Commissariat Général au Développement Durable.

**La Nouvelle-Aquitaine compte 7 lauréats** qui vont bénéficier pendant un an d'un accompagnement financier et extra-financier de l'État pour accélérer leur développement :

- NEWHEAT en Gironde : installation de système de récupération de chaleur.
- MATERRUP dans les Landes : production de ciment bas carbone.
- ELIXIR AIRCRAFT en Charente-Maritime : conception de nouveaux avions légers.
- ELICIT PLANT en Charente : solution contre le stress hydrique.
- TOOPI ORGANICS en Gironde : procédé biotechnologique permettant de recycler l'urine humaine en biosolutions agricoles.
- TREEFROG THERAPEUTICS en Gironde : solution de thérapie cellulaire dans plusieurs domaines thérapeutiques, grâce à sa technologie de rupture, C-Stem™.
- SYNAPSE MEDICINE en Gironde : solution pour prévenir les risques médicamenteux à chaque étape du parcours de soins.

Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, « *félicite ces 7 entreprises très prometteuses de la région sélectionnées dans le programme French Tech 2030. Avec ce dispositif, l'Etat entend accélérer encore plus leur développement pour créer des champions industriels d'ici à 2030* ».

Plus d'information disponible [ici](#)

### **Bureau de la communication interministérielle**

Sophie Billa : 06 07 62 05 99

Delphine Salva : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18  
pref-communication@gironde.gouv.fr

